



mercredi 18 octobre 2017

Élection municipale et communautaire partielle à Sausset-les-Pins

À la suite de la démission de plusieurs conseillers municipaux, et en l'absence de suivant de liste, les électeurs de la commune de Sausset-les-Pins sont invités à désigner vingt-neuf conseillers municipaux et un conseiller métropolitain, le dimanche 12 novembre 2017 pour le premier tour et si nécessaire, le dimanche 19 novembre 2017 pour le second tour.

Les bureaux de votes seront ouverts à 8 heures et clos à 18 heures.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin.

Le dépôt des listes de candidatures se fera en sous-préfecture d'Istres, Bureau du Cabinet, avenue des Bolles, 13800 Istres, aux dates et horaires suivants :

- Pour le premier tour :

- du lundi 23 octobre 2017 au jeudi 26 octobre 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, heure limite.

- En cas de second tour :

- du lundi 13 novembre 2017 au mardi 14 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, heure limite.

Une notice aux candidats détaillant l'ensemble des informations utiles est disponible sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône et à la sous-préfecture d'Istres

www.bouches-du-rhone.gouv.fr